

LARBI Abid
Université d'Alger
Faculté de Médecine

L'école de médecine d'Alger
150 ans d'histoire : de 1857 à 2007

On ne peut parler de l'école de médecine d'Alger sans revenir à l'enseignement primaire et secondaire en Algérie.

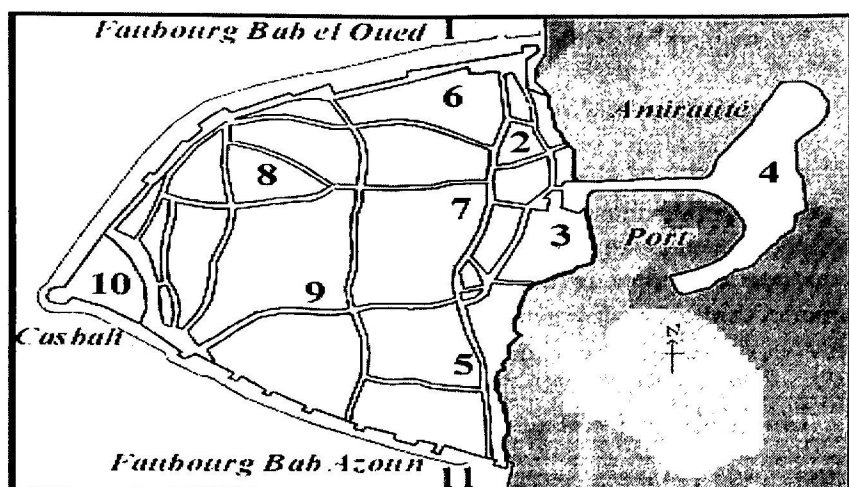
L'enseignement avant l'occupation française

En 1830, il y avait plus de 100 écoles à Alger, quatre-vingt-six à Constantine, cinquante à Tlemcen. Alger et Constantine avaient chacune 6 à 7 collèges secondaires et l'Algérie était dotée de 10 zaouïas. Chaque village ou groupe de hameaux avait son école. Le colonisateur français pour diminuer l'influence religieuse, pierre d'achoppement face à la conquête ferma ces écoles au fur et à mesure de la colonisation du territoire algérien.

Les débuts de l'enseignement français en Algérie

C'est en 1832 que l'intendant civil de la régence d'Alger Genty de Bussy crée les premières écoles publiques pour les enfants des familles françaises et européennes nouvellement installées en Algérie. En effet, comme le rappelle A. Abdi La France, institua l'enseignement en Algérie pour ses enfants et les enfants des nations qui contribuèrent au peuplement de l'Algérie. Pour l'indigène, le musulman, c'est clair, « il n'y a pas d'équivoque : Instruire nos sujets, c'est les rendre aujourd'hui nos égaux, demain maîtres ; pas d'écoles indigènes, pas d'instruction, quelque élémentaire qu'elle soit.. » On ferma alors les Medersas, les écoles coraniques, les Zaouïas. En 1832, trois écoles françaises furent ouvertes et une autre spécialement affectée aux enfants israélites. En 1833 on ouvrit à Oran une école d'enseignement mutuel et en 1934 on fonda des écoles primaires à Annaba, Kouba et Delly Ibrahim pour les enfants des premiers villages de colonisation et ce n'est qu'en 1836 qu'on mettra en place une école primaire française pour les enfants autochtones arabes suivie l'année 1837 par une école pour adulte.

La première école libre privée a ouvert ses portes en 1833 dans le quartier de Souk El Djemaa (Rue Socgémah) avec une vingtaine d'élève. En 1835, on reconnut que l'instruction primaire ne suffisait plus aux besoins de la population européenne d'Alger. En conséquence, le conseil municipal vota, au mois de janvier 1835, les fonds nécessaires pour la création d'un collège qui verra le jour en avril 1835, non loin de la mosquée de la pêcheurie.



Limites de la ville d'Alger en 1830

En 1832, le nombre d'élèves était de 73 .En 1836, date de création des écoles indigènes, le nombre de garçons scolarisés était de 1019 (862 européens, **130 indigènes** et 27 juifs). La population d'Alger comptait alors 20 à 30000 indigènes pour moins de 5000 Européens. En avril 1839, par ordonnance royale, l'instruction publique est rattachée au ministère de la guerre. Cette même année, la classe la plus élevée du Collège est la troisième et en 1847, ce collège comptait 165 élèves.

En 1842 on dénombrait pour toute l'Algérie:

2300 enfants de colons dans les écoles d'Alger, d'Oran et Annaba

1100 enfants autochtones (juifs et musulmans) dans les écoles indigènes franco-arabes dont le nombre n'excédait pas 13 pour toute l'Algérie en 1880.

En 1848, une refonte des académies de France par le ministre de l'instruction publique et des cultes, transforme les 27 académies existant en métropole en 19 et crée l'académie d'Alger qui comprendra les provinces d'Alger, d'Oran et de Constantine. En septembre de la même année, un arrêté exécutif érige le Collège d'Alger en Lycée.

En décembre 1860, un décret précisera que l'instruction et les cultes en Algérie seront du ressort du ministère de l'instruction publique comme en France à l'exception des écoles franco-arabe et des écoles indigènes qui resteront dans l'attribution du gouverneur général de l'Algérie.

En 1862 commencera la construction d'un nouveau lycée qui sera terminé en 1868. Ce grand lycée, appelé d'abord Lycée National puis Lycée Bugeaud et actuellement lycée Emir Abdelkader, fut érigé à la sortie des remparts près de la porte Bab El Oued sur l'emplacement de la Zaouïa de Sidi Salem et de la mosquée " Djamâ El Mocella" qui étaient, depuis 1830, affectées au casernement militaire.



Zaouïa de Sidi Salem et " Djamâ El Mocella"

Grand Lycée d'Alger

En août 1875, l'enseignement secondaire en Algérie comprend un lycée et sept collèges fréquentés par 2000 élèves environ (1460 français, **226 musulmans**, 212 israélites et 150 étrangers) L'enseignement primaire comprenait alors 626 écoles et salles de cours fréquentés par 57 000 élèves (20 % de la population). Le décret du mois d'août 1875 maintiendra les écoles arabo-françaises et les écoles musulmanes, sous l'autorité du gouverneur général qui peut ainsi s'opposer à l'ouverture d'établissements d'enseignement libre dans l'intérêt de l'ordre public.

En 1886, le lycée d'Alger ne suffisant plus pour accueillir les enfants des colons, on décide d'ouvrir un second à Ben Aknoun puis un deuxième en 1898 dénommé Lycée Félix Gautier (qu'on appellera petit lycée par comparaison avec son aîné le lycée Bugeaud). C'est l'actuel lycée Bouatoura d'El Biar.

L'école de médecine d'Alger et les débuts de l'enseignement supérieur en Algérie

L'importance prise par l'enseignement secondaire en Algérie conduit le gouverneur à établir, à Alger, l'enseignement supérieur par la loi du 20 décembre 1879. Cette loi voté par le sénat précise dans son article

premier : « Il est créé , à Alger , à côté de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie , déjà existante , une Ecole préparatoire à l'enseignement du Droit , une Ecole préparatoire à l'enseignement des Sciences , une Ecole préparatoire à l'enseignement supérieur des Lettres » . Les écoles supérieures d'Alger seront transformées en Université en 1909.

Mais comme pour l'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement supérieur est né à partir d'une optique coloniale bien déterminée: « *Donner un enseignement à tous les enfants des nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie* » . Un nombre très limité d'algériens autochtones put franchir le seuil de ces écoles supérieures tout au long de la période coloniale.

Avant 1879, l'enseignement supérieur existait déjà mais n'avait qu'un seul établissement en Algérie, c'était l'**Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie d'Alger** créée par le décret du 3 août 1857, à la demande de la **Société de Médecine d'Alger** que dirigeait le médecin colonel Bertherand. Elle connut une évolution qui aboutit à sa transformation en **Ecole Supérieure de Médecine et de Pharmacie** en application de la Loi du 20 décembre 1879. Elle fut placée sous les auspices de la Faculté de Médecine de Montpellier, qui délivrait les diplômes.

Cette école de médecine était l'héritière de l'école d'instruction de l'armée qu'organisa, en 1832, **Baudens** (1804-1857), à l'hôpital du Dey de Bab El Oued. Les premiers cours de physiologie et d'anatomie de cette première école furent donnés en janvier 1832 , respectivement, par le pharmacien major **Stephanopoli** et le chirurgien major Baudens .Inauguré officiellement en 1833, l'enseignement médical fut dispensé par les médecins militaires, et réservé aux étudiants européens. L'intendant Genty de Bussy, qui avait également la responsabilité de l'hygiène et de la santé dans la Régence, signa, le 12 septembre 1832, un décret instituant à Alger un jury de médecine appelé à examiner et à recevoir les candidats français et étrangers aspirant à devenir pharmaciens. Ce jury, composé d'un médecin, d'un chirurgien et de trois pharmaciens militaires, pouvait délivrer un diplôme de pharmacien permettant d'exercer la pharmacie dans la Régence d'Alger. En date du 10 juin 1833 , une note du Ministre de la Guerre a ouvert les cours de l'hôpital d'instruction du Dey aux étudiants turcs, maures et juifs mais le maréchal Valée, trouvant cet établissement coûteux et inutile, mit fin à son existence en 1836 . Néanmoins la procédure de réception au grade de pharmacien fut maintenue jusqu'au 12 juillet 1851 où un décret institua des Jurys médicaux dans chacune des trois province (Alger, Oran, Constantine).

En ce qui concerne le contrôle de la pharmacie civile, dès 1835, une commission de trois professeurs de l'hôpital militaire d'instruction fut chargée d'authentifier les diplômes des médecins et des pharmaciens s'installant en Algérie, et de procéder à la visite des officines de pharmacie.

Le dépôt de médicament du Service de santé militaire installé initialement à l'hôpital Caratine à Bab Azoun fut transformé en Pharmacie centrale de l'armée et déplacée vers l'hôpital du Dey .

En 1852, fut créé à Alger un Laboratoire central d'analyses pour l'exploitation des ressources territoriales et le développement des tentatives industrielles. Tous les pharmaciens militaires servant en Algérie devaient y faire un stage. Il fut remplacé par un laboratoire régional installé à l'hôpital du Dey et annexé à la Pharmacie.

Parmi les pharmaciens pionniers de cette époque , on peut citer **Berteuil** qui servit en Algérie de 1830 à 1841 et qui a publié un ouvrage en deux volumes sur l'histoire, les moeurs, les coutumes, l'industrie et l'agriculture de l'Algérie où il écrit : « *Si depuis la pacification , le médecin n'a pas pris dans la famille arabe l'influence et le rôle que lui ont donné les peuples de l'Europe, la faute en revient pour une très grande part , au système de cantonnement qui a parqué les indigènes loin de tout contact avec les populations civiles Que la loi française contre l'exercice illégal de la médecine soit rigoureusement appliquée aux charlatans indigènes et le médecin colonial ne tardera pas à devenir le plus puissant ouvrier de la fusion franco-arabe* » ; on peut également citer **Marie**, qui a étudié les eaux de Hammam Mélouane ou encore **Meurdefroy** qui s'est intéressé à l'étude des sangsues dont **Faseuille** et **Claude** s'occupèrent à Boufarik ; Eugène **Million** médecin et également pharmacien qui fit des études sur le blé , les plantes aromatiques et les eaux minérales dont celles du Frais Vallon .

À partir de 1855, sous l'influence du médecin colonel **Bertherand**, fut créée la seconde école de médecine et de chirurgie d'Alger. . Les débuts de cette école, simplement préparatoire d'abord, furent des plus modestes. Ainsi, après l'hôpital du Dey à Bab El Oued, le 21 mai 1855, c'est à l'hôpital de Mustapha que des cours de médecine seront donnés à des étudiants. Cette école devait rester longtemps militaire, mais peu à peu, civils d'origine et militaires retirés du service actif allaient en fournir les cadres, tandis que les étudiants indigènes commençaient à la fréquenter, juifs surtout.

Deux ans plus tard, le décret du 4 août 1857 instituait une école de médecine à Alger. Douze enseignants se partageaient un local situé au 4 de

la rue René Caillé.(uelle perpendiculaire à la rue Bab Azoun) .Mais ce n'est que le 18 janvier 1859 que seront inaugurés à Mustapha les cours officiels, lorsque le conseil municipal d'Alger, par une délibération spéciale, eut voté les crédits nécessaires pour réaliser les dispositions visées par le décret qui donnait à la ville d'Alger, la charge de l'entretien des bâtiments, des dépenses du personnel et du matériel.

Le personnel de l'école se composait alors de huit professeurs titulaires, de quatre suppléants, d'un chef de travaux anatomiques, d'un prosecteur et d'un préparateur. En ce qui concernait les sessions d'examens, l'école était placée, selon ce décret, dans la circonscription de la Faculté de médecine et de l'École supérieure de pharmacie de Montpellier. Les diplômes que l'école était autorisée à délivrer étaient ceux " d'officiers de santé, pharmaciens et sages-femmes de 2e classe ". Aux titulaires de ces diplômes, était imposée l'obligation du visa du diplôme ou du certificat d'aptitude par la préfecture de la province où ils entendaient exercer leur profession. Un nouveau visa était nécessaire s'ils changeaient de résidence.

Les indigènes musulmans ayant reçu l'enseignement du degré supérieur dans les écoles franco-arabes étaient admis à l'école sur la production d'un certificat d'études visé par l'autorité administrative et sur l'attestation donnée après examen par le directeur du collège impérial arabe-français certifiant qu'ils étaient en mesure de suivre les cours. Les étrangers, chrétiens ou musulmans, étaient également admis à l'école, s'ils justifiaient de leur aptitude à suivre les cours.

Le premier directeur de l'école de médecine est le docteur Bertherand (1858-1862) qui sera remplacé par l'anatomiste Patin (1863-1868) qui dirigea le laboratoire d'anatomie de 1859 à 1868 , puis par le docteur Trollier (1868-1870) .En 1859 lors de la première rentrée, le docteur Delacroix annonçait : « L'école d'Alger se distinguera des Ecoles de France par la composition de son personnel étudiant. A coté des élèves français, viendront s'asseoir dans nos salles de cours, les jeunes gens de toutes les nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie ». D'année en année le nombre d'étudiants augmentait et la première étudiante en médecine fût Melle Rengguer en 1865. Pour ce qui est des étudiantes musulmanes, ce n'est que 75 ans plus tard qu'on verra la première étudiante en médecine musulmane qui n'est autre que Aldjia Inourcldine future Mme Benallègue , professeur de pédiatrie.

Le docteur Texier prendra, en 1870 la direction de l'école jusqu'en 1895. Lors de la rentrée solennelle de novembre 1878, il présentera le bilan de la

formation de l'école de médecine des 3 dernières années : 85 docteurs en médecine reçus dont 22 installés en Algérie ; 218 praticiens de 2ème classe dont 95 pharmaciens, 71 sages-femmes 46 officiers de santé et 3 herboristes.

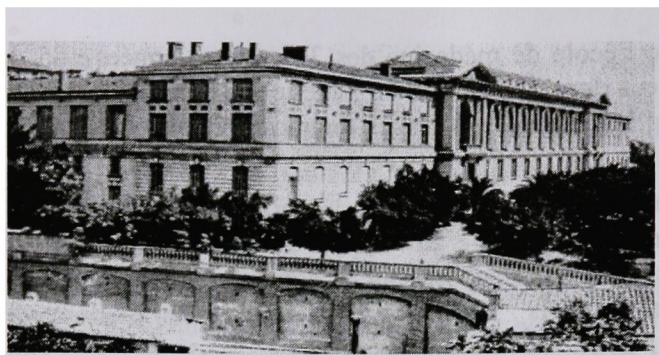
Le conseil de l'école de médecine , réuni en séance plénière le 26 février 1885, pour rendre hommage au docteur Bertherand , premier directeur de l'école , décida de faire apposer sur le grand amphithéâtre de clinique, une plaque portant ces mots : "*À Bertherand, fondateur de l'École de médecine*".

Le décret du 10 janvier 1880, complété par celui du 5 juin 1880, fixera à douze le nombre des chaires et à six le nombre des suppléants de l'école de médecine.

Ce dernier décret réglera le mode de nomination du personnel enseignant. Le directeur, choisi parmi les titulaires, devait être nommé pour trois ans, par le ministre; les professeurs titulaires, nommés par le ministre sur des présentations faites par la section permanente du Conseil supérieur de l'Instruction publique; les chargés de cours, nommés directement par le ministre; les suppléants et chefs de travaux, nommés après concours. Enfin, un décret du 3 août 1880 vint déterminer les conditions dans lesquelles pourrait être décerné, par l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, le certificat d'aptitude permettant d'exercer la médecine en territoire indigène. L'enseignement devait durer quatre semestres consécutifs, après lesquels seraient subis les examens probatoires.

Le décret du 24 décembre 1881 régla la situation des professeurs et des agrégés. Aux termes de ce décret, les agrégés inscrits à l'âge de 30 ans, prenaient rang d'ancienneté sur la liste de classement des professeurs de faculté et étaient soumis aux mêmes règles d'avancement que les professeurs de métropole.

Le local de la rue Renée Caillé ne suffisant plus, de nouvelles classes sont logées au 3 rue Scipion dans une vieille maison mauresque, puis se dispersent sur différents sites plus éloignés, en ville, au fur et à mesure de la création de nouveaux services au point qu'il apparut peu à peu indispensable de regrouper tous ces éléments dans un lieu unique définitif. On choisit alors de bâtir un édifice neuf au lieu dit le "champ de navets" situé au "Camp d'Isly", carrément hors des murs de la ville. Le bâtiment actuel fut construit, avec ses quatre ailes, et inauguré le 3 Novembre 1887 par le gouverneur Tirman.



Les Facultés d'Alger

Le professeur **Bruch**, chirurgien et ophtalmologiste ,dirigera l'école de médecine pendant trois mandats consécutifs (1895-1904) avant de céder le poste à un autre chirurgien , le professeur **Curtillet** (1904-1909) qui assistera à l'élévation de cette école au rang de faculté . Il sera d'ailleurs également le premier doyen de 1910 à 1922.

Parmi les premiers enseignants on peut citer Christophe **Alcantara**, fils de colon (famille mahonnaise implantée en Algérie), un des premiers élèves du Collège d'Alger, qui après des études de médecine en métropole, entre en 1863 comme professeur suppléant des chaires de chirurgie et d'accouchement. Il sera nommé par décret professeur titulaire de pathologie externe en mai 1869 et enseignera pendant dix ans jusqu'en 1879 où il donnera sa démission de la chaire qu'il occupait, pour raison de santé. Un autre grand nom de la médecine, **Edmond Bruch** (dont une rue à Belcourt porte toujours le nom) y fit toute sa carrière de 1859 à 1904 d'abord en qualité d'enseignant puis en qualité de directeur de l'école de médecine et de professeur de chaire de chirurgie puis de chaire magistrale de chirurgie ophtalmologique. **Sédillot** (1869), qui avait créé le mot microbe en l'honneur de Louis Pasteur, y développa la chirurgie. Un pavillon de l'hôpital Mustapha (actuelle clinique Ali El Okbi) portera longtemps son nom ,**Paulin Trollard** (1842-1910) qui dirigea le laboratoire d'anatomie de 1869 à 1910, remplacé par **Jean Amédée Weber** (1877-1966) de 1910 à 1917.

Pour l'enseignement de la pharmacie, on peut citer **Roucher**, qui fut le premier professeur de chimie de l'École de médecine de 1858 à 1875 ; **Jaillard**, pharmacien et médecin, brillant chimiste, toxicologue et hygiéniste, qui occupa lui aussi la chaire de chimie à l'École d'Alger ; **Fleury** qui fut nommé dans cette même école professeur de pharmacie et de matière

médicale en 1890 ,Aimé Jules **Battandier** (1848-1922) , pharmacien chef à l'hôpital Mustapha et professeur à l'école de médecine qui publia un important ouvrage sur la flore d'Algérie entre 1888 et 1911 et dont deux orchidées portent le nom (*Battandiera* et *Dactylorhiza battandieri*), Louis Charles **Trabut** (1853-1929)qui fit ses études de médecine à Alger avant de devenir professeur de chaire d'histoire naturelle à la faculté de médecine et de pharmacie d'Alger et médecin consultant à l'hôpital Mustapha et qui publia en 1935 (à titre posthume) un *Répertoire des noms indigènes des plantes* Il sera à l'origine de la fondation de l'école d'agriculture d'El Harrach ; René **Maire** (1878-1949), éminent cytologiste et mycologue qui prendra la succession de Battandier.



Pr. De Ribet



Pr. C. Maillard



Pr. A. Gross



Pr. E. Bruch

Durant l'année universitaire 1886-1887, on comptait 278 inscriptions pour le grade de médecin, 18 pour le grade de pharmacien de 1^{ère} classe et 108 pour le grade de pharmacien de 2^{ème} classe. Parmi les étudiants musulmans de cette période, il y a lieu de mentionner le nom de **Benlarbey Mohamed Seghir** (1850-1939), premier médecin algérien, qui entama ses études à Alger avant de partir à Paris où il soutient sa thèse en 1884 (Il en sera de même en Tunisie où le premier médecin tunisien formé à la médecine française entre en fonction en 1894 et ce n'est que 34 ans plus tard qu'on pourra compter 10 médecins dans ce pays arabe voisin sous protectorat français) En 1895, sur un nombre total d'étudiants de 588 pour les 4 écoles supérieures, le nombre d'étudiants inscrit en Médecine et Pharmacie était de 177 (30 %). Il faut rappeler qu'à cette époque les écoles supérieures d'Alger ne pouvaient délivrer ni diplôme de doctorat ni de licence. La loi du 30 décembre 1909 votée par les députés allait permettre d'ériger les 4 écoles de Médecine et Pharmacie, Droit, Sciences et Lettres en Université et permettre également à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger

ainsi créée d'acquérir son autonomie par rapport à la faculté de médecine de Montpellier pour la délivrance des diplômes. Cette année là (1909), on comptait 100 étudiants inscrits en médecine, 16 en pharmacie et 23 pour les études de sage-femme.

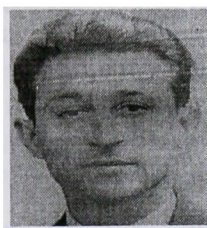
Après cette loi de 1909, le décret du 4 janvier 1910 organise l'enseignement. La nouvelle faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger disposait de seize chaires magistrales. Depuis cette date, de multiples créations, modifications ou transformations de chaires ont été faites. En effet sous la direction du doyen **Curtillet** (1863-1933) qui resta à ce poste jusqu'en 1922 ; le développement de la faculté de médecine fut rapide, marqué, en particulier en chirurgie, par la figure d'**Eugène Vincent**, le véritable père de l'école chirurgicale d'Alger.

La Première Guerre mondiale déclarée, les musulmans d'Algérie fournissent 173 000 soldats et 119 000 travailleurs réquisitionnés pour remplacer la main-d'oeuvre métropolitaine mobilisée. Après cette grande guerre qui a creusé de larges trous dans les effectifs d'étudiants et de professeurs, les algériens autochtones, conscients des injustices et misères qu'ils subissaient, eurent le désir d'apprendre dans les écoles françaises. Effectivement on commence à retrouver les premiers étudiants musulmans à la faculté de médecine d'Alger, mais en très petit nombre (1919-1920 : 15 musulmans pour 344 européens ; 1920-1921 : 10 musulmans pour 310 européens) et depuis la fondation des écoles supérieures d'Alger (1879) et jusqu'au début de la première guerre mondiale, on ne dénombre que cinq (05) diplômés musulmans sortis de la faculté de médecine d'Alger (deux doctorat en médecine, deux diplômes de sage-femme de 1^{ère} classe et un diplôme de sage-femme de 2^{ème} classe, auxquels il faut ajouter 12 officiers de santé, titre qui sera supprimé en 1893). Ce chiffre extrêmement faible était en rapport d'une part avec la suppression du titre d'officier de santé, la durée des études médicales, assez longue et la nécessité jusqu'en 1909 d'un séjour dans une faculté en France pour terminer ses études mais également et surtout en rapport avec la volonté des autorités françaises qui voulaient former des « élites intermédiaires » ne devant s'occuper que de la population musulmane. D'ailleurs avant l'érection de l'université d'Alger en 1909, les étudiants musulmans pouvaient s'inscrire aux quatre écoles supérieures sans le baccalauréat, limitant ainsi le choix des débouchés professionnels aux seuls qualités d'officier de santé et sage-femme (l'école de sages-femmes quittera la faculté de médecine et passera à la santé

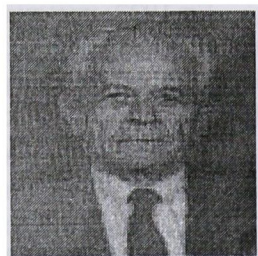
publique au cours de l'année 1943-1944). Le plus grand nombre d'étudiants musulmans se retrouvait dans les écoles supérieurs de lettres et de droit .Cependant les études médicales vont prendre de plus en plus d'importance auprès des étudiants musulmans (Hamza **Klioua** le futur chef de service de rhumatologie s'inscrit en 1939 à la faculté de médecine d'Alger ; Lakhdar Abdeslam **Benbadis** s'inscrit en 1941 avant de rejoindre Paris en 1945 pour terminer ses études et faire une spécialité en ophtalmologie ; Tedjini **Haddam** s'inscrit en 1943 avant de rejoindre , en 1947, l'hôpital franco musulman de Bobigny) et à partir de la 2^{ème} guerre mondiale c'est la faculté de médecine qui possède l'effectif estudiantin le plus important et qui verra les premières étudiantes musulmanes, d'abord Aldjia **Inoureddine** reçue au concours de l'internat des hôpitaux d'Alger en novembre 1942 et élue peu après présidente de l'association des internes et anciens internes des hôpitaux d'Alger puis dans les années 50 une dizaine d'autres parmi lesquelles Meriem **Belloucif** (madame Larbaoui) , **Nefissa Hamoud** (madame le professeur Laliame) puis Marie **Moatti** et Janine **Belkhodja** (futurs professeurs de gynéco-obstétrique) Louisa Ait Khaled (madame Issad), Baya Roumane , Rose Ait Kaci (madame Ait Ouyahia) Sadia Benhabyles , Suzanne **Larribère** (madame le professeur Benabdellah) et en pharmacie Malika Mefti (madame Khène).



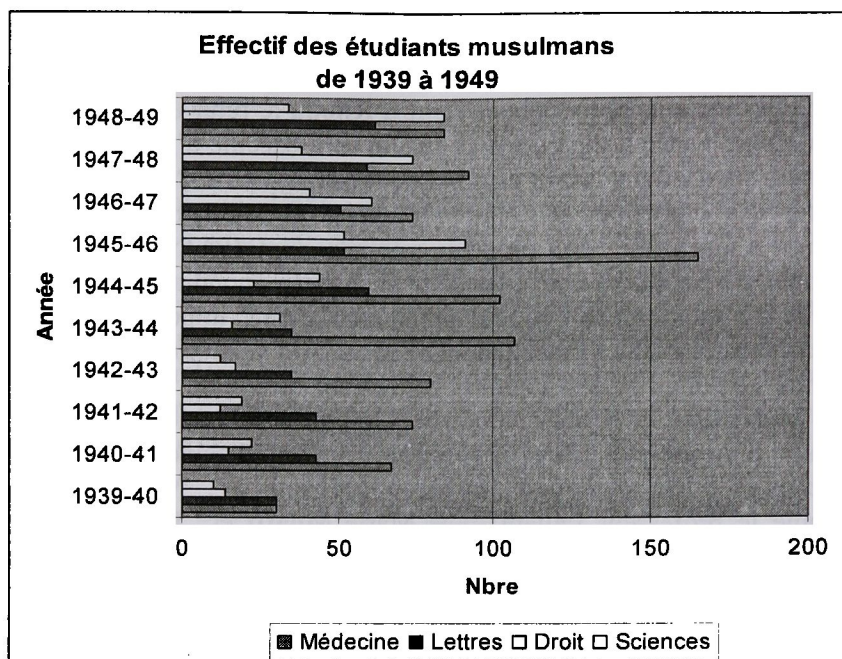
Pr. Benallegue



Dr. Benbadis



Pr. Oucharef



En 1922, une quarantaine de professeurs, médecins et chirurgiens de la Faculté et des Hôpitaux fondent une revue médicale: **le Journal de Médecine et de Chirurgie de l'Afrique du Nord** qui deviendra **Algérie Médicale** en 1927. A cette époque également, les professeurs Ardin-Delteil, Cochez, Lombard, Witas, Duboucher et Derrieu fondent la **Société Médicale d'Alger**.

Après le professeur Curtillet, les autres doyens qui se succéderont à la tête de la faculté sont : **Herail** (1922-1927) ; **Ardin Delteil** (1927-1929) , **Leblanc** (1929-1939) , **Gillot** (1940) , **Lebon** (1941-1943) , **Musso** (1943-1945) , **Laffont** (1945-1949) et enfin le professeur chef de service de Pédiatrie de l'hôpital Mustapha **Sarrouy** (1949- juin 1962).

En 1930, le nombre de chaires s'élevait à vingt; en 1956-1957 à trente-deux et, cette année, trois chaires magistrales nouvelles ont été créées : anatomie chirurgicale, pharmacie galénique et odontostomatologie. Outre les professeurs, on comptait à la faculté: 14 chefs de travaux; 30 assistants; 20

chefs de clinique; 17 chefs de laboratoire; 32 préparateurs de cours et moniteurs; 4 aides d'anatomie; 2 prosecteurs d'anatomie.

Le nombre d'étudiants à la rentrée de 1929-1930 était de 549: 303 étudiants en médecine, 222 étudiants en pharmacie, 24 sages-femmes.

Des instituts sont créés et prendrons rapidement de l'ampleur :

- Institut d'hygiène et de médecine d'Outre-Mer (professeur **Lacroix**);
- Institut de psychotechnique et de biométrie (professeur **Malmejac**);
- Institut du trachome et d'ophtalmologie tropicale (professeur **larmande**);
- Institut d'éducation physique (professeur **Chardon**);
- Institut d'odontostomatologie (professeur **Péri**).

Dans les années 30, Les grands maîtres de la faculté sont les Professeurs **Costantini** en chirurgie (qui organisa en 1951 à Alger le premier Congrès Mondial du Kyste Hydatique qui connaîtra un grand retentissement international) , **Robert Courrier** en histologie embryologie ,**Emile Leblanc** (l'actuel amphithéâtre **Belhocine**, situé à l'intérieur du laboratoire d'anatomie, porta pendant des décennies le nom d'amphithéâtre Leblanc) et **René Marcel de Ribet** (1894-1967) grande figure de l'Anatomie. Son œuvre, comme le rappelait son successeur le professeur Slimane Chitour peut se diviser en quatre étapes : sa thèse consacrée au périnée ; la fameuse polémique où il niait l'existence du trou de Magendie (1952-1954) ; l'important travail sur l'anatomie et la vascularisation du thymus et enfin l'important traité schématisé sur le système nerveux connu mondialement. Il développera par ailleurs l'anatomie comparée et la médecine opératoire. Il faut également citer en pharmacie le professeur Louis Camille **Maillard** (1878- 1936) , professeur de chimie biologique et médicale qui a fait de nombreuses publications ayant trait à la chimie organique et biologique : Il fit connaître une synthèse des polypeptides par une méthode simple connue depuis sous le nom de «*phénomène de Maillard*» (réaction de polymérisation) et également le «*coefficient urinaire*» ou «*indice d'imperfection uréogénique*» qui indique le déficit de la formation d'urée dans l'organisme aux dépens des corps azotés.

Sur le plan du contexte mondial, le peuple algérien assiste le 8 novembre 1942 au débarquement anglo-américain à Alger qui devient capitale de la France en guerre. Alger verra un afflux d'étudiants métropolitains chassés par la guerre vers les facultés d'Alger et après ce débarquement, c'est à partir d'Alger que les troupes alliées et du corps

expéditionnaire d'Italie, sont approvisionnées en médicaments après la mise au point de nouveaux procédés de fabrication grâce au contact avec les américains. Et comme lors de la première guerre mondiale, plus de 132 000 algériens autochtones vont combattre dans ces armées alliées et 13 500 vont périr.

Après la mise aux arrêts de Messali El Hadj le 19 avril 1945 puis son transfert à Brazzaville, des manifestations ont lieu le 1^{er} mai à Alger puis s'étendent à toutes les villes du pays et en particulier à partir du 8 novembre (jour de l'armistice) à Sétif et Guelma. La répression qui s'en suivit fera 45.000 morts et des centaines de blessés. A cette époque déjà les étudiants en médecine maghrébins étaient concernés par la lutte pour la liberté. **Aldjia Inoureddine**, alors présidente de l'association des internes d'Alger, en collaboration avec les autres étudiants maghrébins poursuivant leurs études à la faculté de médecine d'Alger, décidèrent d'envoyer deux ambulances pour porter secours aux blessés.

Les "Facultés" étaient alors au centre d'une ville, qui avait véritablement explosé et qui comptait 800000 habitants. On a même creusé un tunnel, le "Trou des Facs" pour relier la rue Berthezène (actuelle rue Docteur Saâdane) au boulevard St Saens (actuel Boulevard Mohamed V).

Parmi les réalisations de la faculté de médecine d'Alger, on peut citer en particulier la généralisation de l'anesthésie en circuit fermé à une époque où en France on utilisait encore le masque Nombrédane. L'invention de la voie d'injection sous-clavière (**Aubaniac**), le remarquable développement de la chirurgie thoracique lié à la généralisation de l'anesthésie par intubation (**Costantini**, **Liaras** et son élève **Houel**). L'invention du Scialytique par **Vérain**, professeur de physique, scialytique qui fut installé pour la première fois à la clinique chirurgicale universitaire. **Benhamou** développera la transfusion sanguine, et mettra en place l'un des premiers centres de dessiccation du plasma permettant de fournir les armées alliées en 1942-1944. La présence même des Américains allait ouvrir cette faculté, avant celle d'Europe, aux nouvelles tendances de la chirurgie. Le centre de cette activité clinique était le grand hôpital de Mustapha, auquel se surajoutaient d'autres hôpitaux universitaires entourant Alger : l'hôpital neurologique Barbier Hugo (actuel EHS Ait Idir), l'hôpital des maladies infectieuses El Kettar, l'hôpital pneumologique Birtraria et l'hôpital Parnet. En 1958 deux nouvelles facultés de médecine étaient créées, à Oran et à Constantine.

Dans les années 50-60 , les grands noms de la faculté ont pour nom : **Goinard** qui dirigeait alors le service de chirurgie Bichat , **René Bourgeon** pionnier des nouvelles techniques chirurgicales comme l'anastomose porto-cave, et un des premiers chirurgiens dans le monde à réaliser une hépatectomie réglée qui dirigea le pavillon Lisfranc à l'hôpital Mustapha ainsi que la Chaire d'Anatomie et de Chirurgie Expérimentale à la faculté ; Le Professeur **Félix Lagrot**, élève de **Henri Dubouché** et inventeur du rasoir qui porte son nom qui gèrera un service de chirurgie infantile à l'hôpital Parnet ,de 1956 à 1958 avant de prendre la chaire de chirurgie infantile et créera la chirurgie plastique et la chirurgie des brûlés en Algérie bien avant qu'elle ne se développe en France. C'est ce chirurgien qui utilisera pour la première fois la pénicilline en France en 1944 après le débarquement des alliés en Normandie. Le professeur **André Gross** (1921-1980) élève de Malmejac et Chardon qui l'initie aux techniques difficiles d'une expérimentation physiologique rigoureuse. Agrégé de Physiologie en 1955, il a été Chef de travaux titulaire de Physiologie et assistant de Médecine dans la clinique médicale du Professeur Lebon. Ces travaux sur la physiologie de la médullosurrénale ont fait l'objet d'une trentaine de publications.

Durant l'année 1947-1948 la faculté de médecine a rassemblé 1584 étudiants (92 musulmans) sur un total de 4500 (263 musulmans) pour toute l'université d'Alger. Selon le sexe, on trouve 423 étudiantes pour 1161 étudiants. A la rentrée de 1957-1958 on comptait 976 étudiants : 639 étudiants en médecine, 91 étudiants en chirurgie dentaire, 246 étudiants en pharmacie.

En 1950 la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Alger va se renforcer par la création l'Institut d'Odontostomatologie (arrêté du 27 juillet 1950). L'enseignement était réalisé par des chirurgiens dentistes à mi-temps et des prothésistes. Les matières fondamentales et médicales étant enseignées par la faculté de médecine. Cet institut formait des chirurgiens dentistes à orientation vers le secteur privé. La durée de l'enseignement était de 5 ans.

En 1956 a été créée la bibliothèque de la faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger (actuelle bibliothèque de l'internat, plus connue sous les initiales de BI par opposition à son aînée la BU).

En 1959, la faculté de médecine d'Alger comptait trente-cinq chaires :

- **la Chaire d'Anatomie** créée par décret du 4 août 1857, porta le nom de Chaire d'Anatomie et Physiologie puis celui d'Anatomie (décret du 5 juin 1880) elle aura à sa tête les professeurs **Trolard** , Weber , **Leblanc**, **De Ribet** et à l'indépendance le professeur Slimane **Chitour** ;
- **la Chaire d'Anatomie Médicochirurgicale et Technique Chirurgicale** est créée en 1957. Elle aura à sa tête le professeur **Bourgeon**.
- **la Chaire d'Hygiène et Clinique des Maladies des Pays Chauds** dirigée successivement par Chassevant, **Benhamou**, Giberton puis Lacroix ;
- **La Chaire de Médecine Légale et Médecine du Travail:** qui sera dédoublée (décret du 1er novembre 1919) en une chaire de Médecine Légale et une chaire de Médecine du travail, dirigée par Giraud, Simonin, Thiquet puis Michaud ;
- **La Chaire de Clinique Médicale**, instituée par décret du 4 août 1857 et dirigée successivement par Cochez, Ardin, Delteil, Aubry puis **Lebon** ;
- **La Chaire de Clinique de Thérapeutique Médicale:** créée par décret du 13 février 1939 par transformation de la chaire de Thérapeutique, dirigée par **Lebon** puis Raynaud ;
- **La Chaire de Clinique Médicale et Hygiène Infantile** :par transformation successives de la chaire d'Accouchements, des Maladies de la Femmes et des Enfants (décret du 4 août 1857) en chaire de Clinique des Maladies des Enfants (décret du 4 janvier 1910) et enfin Chaire de Clinique Médicale et Hygiène Infantile .(décret du 13 août 1930) . Elle sera dirigée successivement par **Curtillet**, Crespin, Gillot et **Sarrouy**.
- **La Chaire de Clinique des Maladies Infectieuse**, créée par décret du 4 avril 1942 dirigée par **Benhamou**, Thiodet ;
- **La Chaire de Clinique Phtisiologique** créée par décret du 3 février 1950, dirigée par **Levi Valensi** ;

- **La Chaire de Clinique de Dermato-Syphiligraphie** , précédemment chaire de Clinique des Maladies des Pays Chauds et des Maladies Syphilitiques et Cutanées (décret du 4 janvier 1910) dirigée par Gemy , Brault , Raynaud, Maurice et enfin **Hadida** .
- **La Chaire de Clinique de Neuro-Psychiatrie** , précédemment chaire de Pathologie Générale et Médicale puis chaire de Pathologie Générale et Clinique de Psychiatrie (décret du 9 janvier 1934) puis chaire de Clinique Psychiatrique (décret du 11 janvier 1936) et enfin Chaire de Clinique de Neuro-Psychiatrie (décret du 30 avril 1948) dirigée par **Porot** , Manceaux puis **Sutter** .
- **La Chaire d'Accouchements et Obstétricie Sociale** (décret du 23 octobre 1950) dirigée par **Houel** puis **Jahier**.
- **La Chaire de Clinique Chirurgicale** (décret du 4 janvier 1910), héritière de la chaire de Clinique Externe (Le décret du 4 août 1857) dirigée par **Vincent, Costantini, Duboucher, Vergoz**.
- **La Chaire de Clinique Chirurgicale Infantile et Orthopédie** (décret du 31 juillet 1910) dirigée par J. Curtillet, Lombard, E. Curtillet puis **Lagrot**.
- **La Chaire de Clinique Thérapeutique Chirurgicale et Chirurgie Expérimentale**, précédemment chaire de Thérapeutique Chirurgicale créée par décret du 3 février 1950 et dirigée par **Goinard** et à l'indépendance par **El Okbi**
- **La Chaire de Clinique d'Urologie** : créée par transformation de la chaire de Clinique de Gynécologie (mai 1945) dirigée par **Sabadini** puis **Zmirli**
- **La Chaire de Clinique Ophtalmogique et d'Ophtalmologie Intertropicale**, dirigée par **Bruch, Cange, Toulon, puis Larmande et Aouchiche**
- **La Chaire de Clinique d'Oto-Rhino-Laryngologie**, créée par arrêté ministériel du 14 juin 1946 et dirigée par Aboulker, Lemaitre, Canuyt, Giraud.
- **La Chaire de Clinique Obstétricale et Gynécologique**, ransformation de la chaire d'Accouchements de Maladies des Femmes et des Enfants (décret du 4 août 1857) dirigée par Trolhier, Merz , **Goinard** , Rouvier ,Laffont , **Houel**
- **La Chaire de Clinique Stomatologique** créée par décret du 16 juillet 1957 et dirigée par **Peri**.
- **La Chaire de Pathologie Générale et Médicale**, créée par décret du 28 juin 1948 dirigée par Boulard

- **La Chaire de Pathologie Générale Chirurgicale** créée par arrêté ministériel du 17 mars 1949 dirigée par **Duboucher, Vergoz, Liaras**.
- **la Chaire d'Histologie et Embryologie** dirigée par Bouin, Argaud, Weber, Courrier, Benoit et Kehl. ;
- **La Chaire d'Anatomie Pathologique et d'Oncologie Humaine et Comparée** dirigée par Poujol, Montpellier puis Laffargue ;
- **La Chaire de Physiologie** créée par décret du 5 juin 1880, dirigée par Rey, Tournade, Malmejac puis Chardon
- **La Chaire de Physique Médicale** : créée par décret du 31 juillet 1889, dirigée successivement par Guillemin, Dufour, Strohl, Portes et Chechan
- **la Chaire de Bactériologie** dirigée successivement par Soulié, Pinoy, Laigret , Trabut et Roques ;
- **La Chaire de Matière Médicale** qui portait tout d'abord le titre de Chaire 'Histoire Naturelle Médicale et Matière Médicale (4 août 1857) puis chaire de Botanique et Matière Médicale (décret du 17 mai 1928) et enfin chaire de Matière Médicale dirigée par **Battandier** ,Herail , Senevet puis Fourment ;
- **la Chaire de Botanique** dirigée par Trabut puis Roques ;
- **la Chaire de Chimie Biologique et Médicale** dirigée par Malosse, Sambuc , Maillard , Giberton , **Grangaud** (père de l'actuel professeur de pédiatrie J.P. Grangaud) ;
- **la Chaire de Chimie Générale Pharmaceutique** dirigée par Guillemard ,, Wunschendorff , Grangaud , Collet ;
- **la Chaire d'Hydrologie et Climatologie** créée par décret du 20 décembre 1952 et dirigée par Giberton ;
- **La Chaire de Parasitologie et Zoologie Médicale** créée par décret du 5 février 1930, dirigée par Pinoy, Senevet puis Mandoul ;
- **La Chaire de Pharmacie Chimique et Toxicologique**, transformation de a chaire de Chimie et Pharmacie (décret du 4 août 1857) dirigée par Battandier, Musso, Monet, et Sabon ;
- **La Chaire de Pharmacie Galénique** créée en 1957 dirigée par Stanislas ;

La faculté de Médecine d'Alger était habilitée à délivrer les certificats d'études spéciales suivants :

- études spéciales de pédiatrie et de puériculture (professeur Sarrouy)
- études spéciales d'anesthésiologie (professeur Goinard)
- études spéciales de médecine du travail (professeur Michaux)

- études spéciales de médecine légale (professeur Michaux)
- études spéciales de médecine aéronautique (professeur Malmejac)
- études spéciales d'électro-cardiologie (professeur Chechan)
- études spéciales de neuropsychiatrie (professeur Porot)
- études spéciales d'oto-rhino-laryngologie (professeur Giraud)
- études spéciales d'ophtalmologie (professeur Larmande)
- études spéciales de pneumo-ptisiologie (professeur Lévi-Valensi)
- études spéciales d'obstétrique et de gynécologie médicale (professeur Houel)
- études spéciales de stomatologie (professeur Peri)
- hygiène et action sanitaire et sociale (professeur Lacroix).

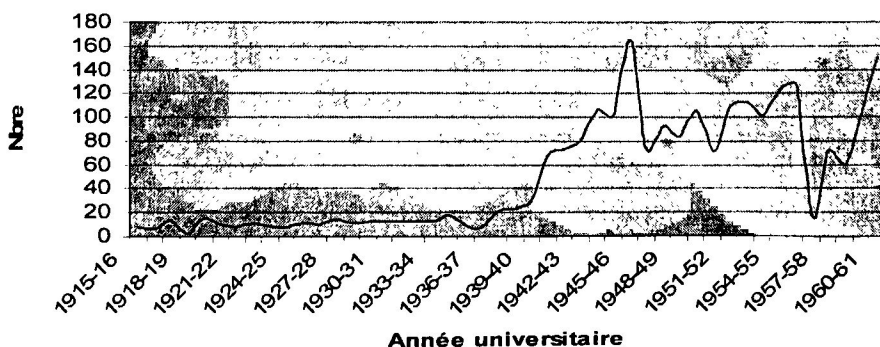
En 1954, après une longue période de lutte politique, le mouvement nationaliste algérien décide de passer à la lutte armée. Le 19 Mai 1956, l'**UGEMA** fondée en juillet 1955, héritière de l'Association des Etudiants Musulmans Nord Africains (AEMAN créée à Alger en 1919 et où on retrouvait déjà dans le premier bureau trois étudiants en médecine: **Benthami Djillali** en qualité de secrétaire général qui sera chirurgien à Miliana, **Mansouri Abdellah** qui sera radiologue à Tlemcen et père du professeur **El Hadi Mansouri**, ainsi que Alioua Madani. Cette AEMAN sera également présidée en 1945 par le docteur Messaoud **Bendib**, futur premier professeur de Radiologie de l'Algérie indépendante), lançait son fameux appel à la grève aux étudiants algériens de l'Université « *Avec un diplôme en plus, nous ne ferons pas de meilleurs cadavres! a quoi donc serviraient ils ces diplômes qu'on continu à nous offrir pendant que nos mères, nos épouses nos sœurs sont violées, pendant que nos enfants, nos vieillards tombent sous les mitrailles, les bombes de napalm?... Il faut désertter les bancs de l'Université pour le Maquis!* ».

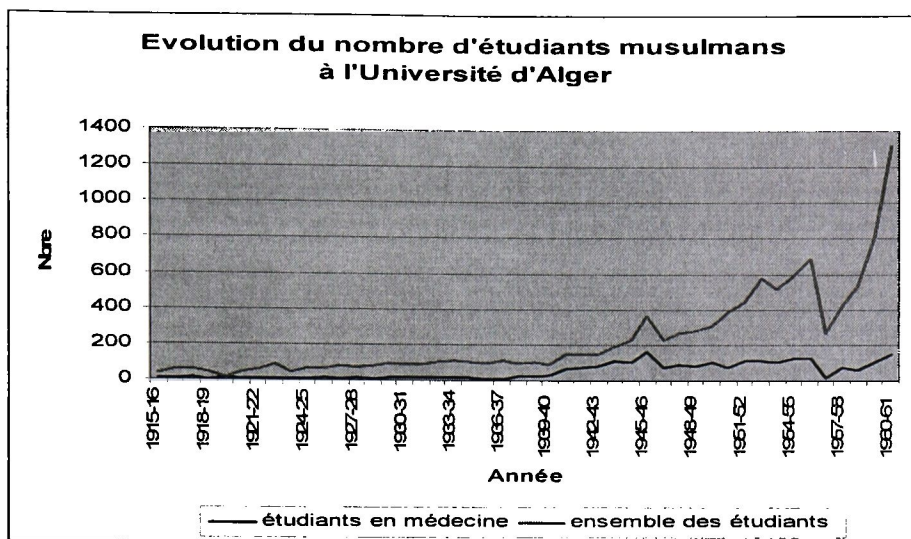


Section UGEMA de Montpellier lors de la grève de 1956

Répondant à l'appel, les étudiants quitteront l'Université après avoir tant lutter pour y accéder comme le montre ce tableau qui recense les étudiants musulmans algériens inscrit à cette Université de 1915 à 1962 (A partir de 1958-59, les chiffres comprennent les étudiants inscrit dans les nouveaux centres universitaires d'Oran et Constantine) : On constate bien la cassure dans l'effectif à la rentrée universitaire 1956-1957 , tant pour les étudiants en médecine que pou ceux des trois autres facultés . Cette grève qui durera jusqu'à la rentrée de 1958 fut également suivie en France.

Evolution du nombre d'étudiants Musulmans à la Faculté de Médecine d'Alger



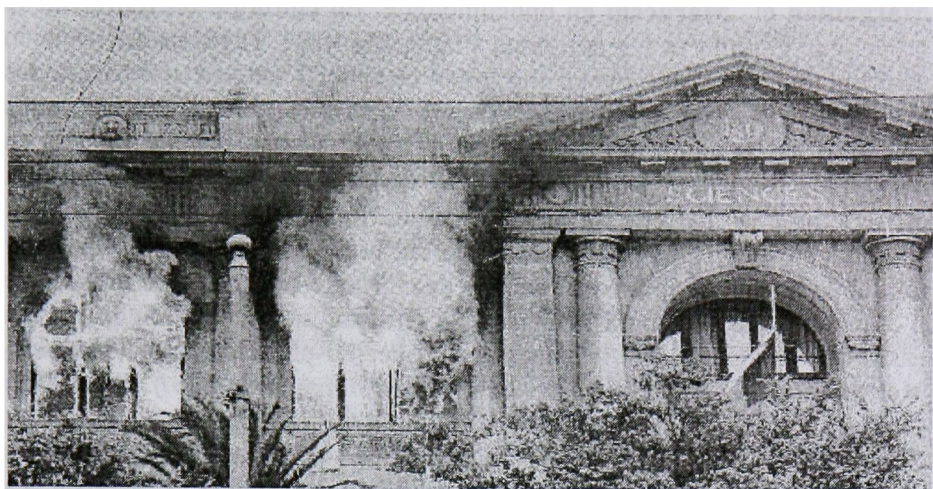


La grève fut levée par le comité directeur de l'UGEMA réuni en septembre 1957 à Paris, permettant la reprise des cours et des examens à partir de la rentrée 1957-1958 et ce malgré l'arrestation en novembre 1957 à Montpellier du secrétaire général de l'UGEMA **Mohamed Khemisti** (étudiant en médecine et futur ministre des Affaires Etrangères de l'Algérie indépendante) et de l'ensemble de ses responsables après sa dissolution en janvier 1958 par les autorités françaises. Si à la reprise des cours le nombre d'étudiants à Alger fut plus élevé qu'avant la grève, c'est quand même en France que s'inscrivit le plus grand nombre d'étudiants aussi bien les nouveaux inscrits que ceux qui ont débuté leurs études à Alger, du fait de l'attitude hostile voire raciste tant des étudiants français que des professeurs algérois vis à vis des étudiants musulmans. (Durant l'année 1959-1960 on comptait 100 étudiants musulmans à la faculté de médecine d'Alger contre 365 inscrits dans les facultés de médecine de la métropole). Certains étudiants rejoindront l'ALN et les organisations clandestines. Parmi eux on peut citer **Atsamena** qui sera médecin chef de la wilaya I, **Lamine Khène** qui sera chef du service de la santé dans la wilaya II ou **Youcef Khatib** dit Si Hassan qui sera membre du conseil de la wilaya IV puis colonel, **Abdelkader Boukhroufa** qui rejoint la wilaya 3 où il est nommé responsable sanitaire de la zone III, **Abdelhalim Medjaoui** qui prendra le maquis, connaîtra la torture dans les geôles françaises et ne reprendra ses études à Bruxelles qu'après sa libération en 1961 et bien d'autres que nous retrouverons dans le chapitre " *la pratique de la médecine au maquis* " .

En 1959 de nombreuses cérémonies célèbrent à la fois le cinquantenaire des Facultés et le **centenaire de l'Ecole de Médecine d'Alger**. Une exposition publique de travaux scientifiques se tiendra Salle Gsell, pendant une semaine, pour illustrer l'évènement. Peu après les Facultés entrent dans l'Histoire avec "les Barricades" et surtout début juin 1962 avec l'incendie par l'OAS de la Bibliothèque Universitaire (BU) : des milliers d'ouvrages accumulés pendant plus d'un siècle partaient en fumée.

Cette bibliothèque héritière de la première bibliothèque médicale ouverte à l'hôpital du Dey en 1835 grâce à un legs de près de 800 ouvrages du chirurgien –chef de l'hôpital, le docteur Chevreau occupera à partir de 1857 une petite salle dans le première école de médecine de la rue René Caillé. Lorsque les écoles de Droit, de Lettres et de Sciences furent créées, le fond de cette bibliothèque strictement médicale fut versé au commun des quatre écoles et son siège fut transféré dans un local à la rue Malakoff (1880-1884) puis à la rue Henri Martin de 1884 à 1888 (actuelle rue Patrice Lumumba). A partir de 1888, elle s'installa définitivement dans les locaux actuels où se produisit le 7 juin 1962 ce crime, œuvre des tenants de l'Algérie française qui ne *« voulant rien laisser intact de ce que leurs parents ont édifiés »* ont appliqué la *« Politique de la terre brûlée »*.





Intérieur de la B U dans les années 50.

7 juin 1962 : Incendie de la BU.

A l'indépendance, le corps médical, paramédical et administratif en majorité constitué de pieds noirs quitta l'Algérie ce qui posa un problème énorme au petit nombre de médecins algériens chargés de remettre en marche la faculté de médecine d'Alger, l'une des meilleures de l'époque. Il fallait faire redémarrer très rapidement les structures hospitalières de l'hôpital Mustapha et organiser au plus vite la reprise des cours de médecine.

Si le redémarrage de l'activité hospitalière à l'hôpital Mustapha pouvait se faire, la difficulté majeure se situait au niveau de l'activité universitaire.

Au mois d'août 1962, à la réouverture de l'hôpital Mustapha on trouvait, en chirurgie, les docteurs **Mansouri**, **Martini**, **Bendali Amor**, **Seddik** en qualité de chirurgien ; les docteurs **Benabadji**, **Benhabyles**, **Bouayad**, **Bekkat** et **Djillali** en qualité de chirurgien adjoints ainsi que d'autres envoyés par des pays arabes (missions médicales syrienne et égyptienne où on retrouve le docteur **Mustapha** qui restera à la clinique chirurgicale infantile jusqu'aux années 80). Une mission médicale américaine activait à l'hôpital Béni Messous et une mission médicale irakienne était à l'hôpital Parnet. Les seuls médecins français qui étaient restés après l'été 1962 étaient : **Jahier** professeur de gynéco-obstétrique ainsi que **Bonafos** et **Gautray**. Dans les autres spécialités, **Peret Bory**, **Destaing**, **Messerschmidt** et son assistant **Colonna** en hématologie, **Boyer**,

Margaillan et **Marucchi** en ophtalmologie. En chirurgie on retrouvait le professeur **Pegullo** et les assistants **Plane**, **Stoppa**, **Tordjmann** (ancien assistant de Lagrot) et l'ancien chirurgien de Chlef **Kamoun** qui partira dès la rentrée universitaire , rentrée qui verra quand même le retour d'autres médecins universitaires tel que : **Seror** et **Roche** (qui s'étaient réfugiés au Cambodge pendant la période OAS ,) **Ferrand** (agrégé de Goinard qui prendra donc la chefferie du service de chirurgie générale à Bichat et où il consacra l'essentiel de son activité à la chirurgie de l'appareil locomoteur faisant de ce service le premier service de chirurgie orthopédique en Algérie .) , **Lebon** (qui reprendra sa place à la clinique médicale orientée vers la gastro-entérologie) , **Levi Valensi** (en pneumo-phtisiologie) , **Mussini-Montpellier** (qui dirigera le service d'anatomie pathologique). C'est avec ce noyau et d'autres médecins d'autres spécialités (essentiellement cliniques) aussi bien algériens qu'étrangers que se fera la reprise des études médicales à la faculté de médecine d'Alger sous la conduite pendant les premiers mois du doyen **Bréhant** directeur et chef de service de chirurgie au CPMC, structure qui dépendait encore de la France. L'absence d'enseignants de rang magistral dans les spécialités fondamentales alors que le plus grand nombre d'étudiants était des première et deuxième année de médecine va obliger le gouvernement algérien à demander à l'état français l'ouverture de postes d'agrégés pour l'Algérie à titre étranger ou dans le cadre de la coopération (*protocole du 28 août 1962 relatif à la situation des personnels universitaires français relevant d'une faculté ou école de médecine qui exercent conjointement en Algérie des fonctions universitaires et des fonctions hospitalières et avenant à ce protocole relatif à la situation : 1° des médecins français servant en Algérie dans les services administratifs du ministère de la Santé publique et de la population; 2° des pharmaciens français servant en Algérie au titre de la coopération technique.*) .

Il faut signaler qu'en 1962 , parmi le corps médical algérien , le seul agrégé était le professeur **Aouchiche** , spécialiste en ophtalmologie (il sera nommé chef de service à la clinique ophtalmologique de Mustapha puis doyen de la faculté de Médecine d'Alger) . Parmi les autres spécialistes, il y avait très peu d'anciens internes ou de chefs de cliniques. La majorité des spécialistes étaient des CES. Ces médecins spécialistes furent nommés, par nécessité, assistants sans subir d'épreuve préalable, mais comme le signale M. Djennas : « *Ce titre portait un pêché originel. En aucun cas, dans une carrière destinée à permettre aux meilleurs d'émerger pour former la future élite médicale, qui aurait la responsabilité historique de fonder la médecine algérienne, le premier titre ouvrant la porte d'accès à cette dernière ne*

devait être acquis sans '' combat''. Seuls les concours, quelles qu'aient pu être leurs modalités, étaient à même de permettre aux candidats de se surpasser, d'extraire le meilleur d'eux-mêmes, de connaître également leurs limites et celles, donc, d'une ambition. Seuls les concours devraient consacrer une nomination. Une progression exclusivement administrative laisse toujours un certain relent d'insatisfaction, un sentiment d'usurpation de poste. ».

Le corps des rangs magistraux algérien sera renforcé à partir de 1963 par quatre autres membres. En effet au concours d'agrégation de 1963 , en France , furent admis à titre étranger **Aldjia Benallègue** en pédiatrie (qui dirigera le service de pédiatrie de Mustapha avant d'être affectée à Parnet où elle créera un nouveau service) , **El Hadi Mansouri** en chirurgie générale , **Moulay Merioua** en Médecine interne , **Slimane Taleb** en histologie-embryologie , ce qui renforça quelque peu l'effectif des agrégés de la faculté de médecine d'Alger . Le docteur **S. Zemirli**, tunisien ayant également passé son concours d'agrégation en urologie en 1962 à Paris, postulera pour le poste ouvert à Alger qu'il rejoindra en janvier 1963.

L'état algérien nommera par décret, professeurs : Ali **El Okbi** en chirurgie générale, Tedjini **Haddam** en chirurgie thoracique (après une soutenance de thèse en URSS), Rabah **Allouache** en médecine Interne, Messaoud **Bendib** en radiologie, Boussad **Khati** en pédiatrie, Rachid **Bouayad**, Mustapha **Laliam** et Hacène **Lazreg** en ophtalmologie, Neïssa **Laliam** en gynéco obstétrique. Ces nominations par décret seront le premier point noir marqué à l'actif de la jeune faculté de médecine naissante , point noir qui perturbera le processus de progression universitaire puisqu'à chaque fois qu'un concours d'agrégation sera ouvert des médecins universitaires vont demander à en être exemptés en faisant valoir ce précédent qui malheureusement se renouvellera pour certains .La , nous ne manquerons pas de rappeler la phrase du professeur M. Djennas , qui parlant quelques décennies plus tard du système de santé algérien dira : « *Une des caractéristiques et tares du fonctionnement du jeune état algérien : détruire ce qui existe , sans s'assurer au préalable que ce qui le remplacera sera au moins aussi efficace* » . Ceci va malheureusement se confirmer également pour le système d'enseignement, qui outre cette tare va également se caractériser par l'ingratitude envers les pionniers de la faculté de médecine de l'indépendance qui partiront le plus souvent dans l'anonymat le plus total.

Le service de chirurgie Bichat sous la chefferie de service du professeur Ferrand comprenait alors deux chirurgiens français de formation algéroise, les docteurs Phéline et Plane qui prenaient en charge la chirurgie viscérale ainsi que le professeur Martini qui après quelques mois au CPMC est affecté à Bichat. Du côté algérien il y avait deux chefs de clinique assistants le docteur **Slimane Chitour**, anatomiste et ancien externe et interne des hôpitaux d'Alger, et le docteur **Mohamed Aboulola**, ancien interne sur titre de l'école lyonnaise qui avait une orientation en chirurgie pédiatrique ainsi que deux assistants –adjoints, les docteurs Mahfoud **Benhabyles** et Allaoua **Lehtihet** également anatomiste comme son aîné Chitour. Le docteur Zouhir **Yacoubi** qui avait une orientation vers la rééducation faisait également partie de cette équipe médicale en plus de plusieurs missions chirurgicales venant de pays étrangers essentiellement du bloc socialiste (Yougoslavie, Tchécoslovaquie, Angola, URSS etc.) .L'actuelle clinique chirurgicale A (CCA) était sous la direction du professeur Seror aidé par **Roche, Mentouri et Djillali** auxquels viendra se joindre le docteur **Guedj** qui ira par la suite à Constantine. La clinique chirurgicale B (CCB) plus connue sous l'appellation Sedillot était dirigée par le professeur Mansouri aidé par **Bendali Amor et Rachid Benabadji**. Le professeur Saadoun **Zemirli** dirigeait l'urologie ou il fut rejoint par les docteurs Barmada, **Kellou, Arkam, Malloum, Oucherif et Seddik**. Au niveau de ces quatre cliniques chirurgicales, un enseignement pratique post-universitaire régulier et sérieux était assuré permettant la préparation des futurs candidats à l'agrégation .L 'année 1963 verra la création de la **Société Algérienne de Chirurgie** qui organisera comme sa devancière (la société de chirurgie d'Alger) le premier samedi de chaque mois sa réunion mensuelle à l'amphithéâtre de Bichat et à partir de 1970 une réunion à Constantine et une à Oran. En collaboration avec la Société de Médecine d'Alger présidée alors par madame Benallègue, elle organisera par la suite des **Journées Maghrébines MédicoChirurgicales**. Les premières auront lieu du 5 au 8 mai 1965, puis chaque année, à tour de rôle, dans l'un des trois pays en commençant par le Maroc (à l'hôtel Royal Mansour de Casablanca).Lors de ces premières journées , le bureau de la Société Algérienne de Chirurgie comprenait Zemirli en qualité de président , Séror vice président et Martini en qualité de Secrétaire Général ; le bureau de la société de Médecine d'Alger comprenait quant à lui : madame Benallègue , présidente ; Merioua et Destaing vice-présidents et Letenegger en qualité de Secrétaire Général .Après deux sessions dans chaque pays, ces journées aboutiront à la tenue du **1er Congrès Médical Maghrébin** en mai 1971 à Casablanca. Madame le professeur A. Benallègue participera par la suite, à la création en

1967 de la Société Algérienne de Pédiatrie puis à la création en 1981 des Journées Maghrébines de Pédiatrie qui deviendront à leur tour Congrès Maghrébin de Pédiatrie.

La clinique chirurgicale infantile était dirigée par le professeur El Okbi (qui prendra, après le départ du professeur Brehant, le service de chirurgie du CPMC permettant ainsi au professeur Aboulola d'officier à la tête de la CCI, avec **Bekkat** comme maître assistant) .Le service de chirurgie thoracique était dirigée par le professeur **T. Haddam**. Le professeur Giraud avait en charge la clinique ORL aidé par le docteur **Abdelouahab**. La maternité était sous la chefferie de service de **Bonafos** d'abord puis Jahier et Vahl aidé par les docteurs Tordjmann et **Ait Ouyahi**. En radiologie on retrouvait **Chevrot** et Messaoud Bendib ; en pédiatrie, **Sarrouy**. Arriveront plus tard, comme coopérant, les français **De Rougemont** en neurochirurgie aidé par le docteur **Abada** et Bourat en neurologie qui prendront en charge l'hôpital neurologique Barbier Hugo (actuel EHS Ait Idir) avant que le professeur Abada n'ouvre à l'hôpital Mustapha le service des urgences de neurochirurgie .

A l'ouverture de la clinique d'ophtalmologie en juillet 1962, il y avait 4 spécialistes : **Djennas**, Smati, Margaillan et **Boyer**. Ils seront rejoint à la rentrée par Aouchiche , puis **Bouayad** , **Maïza** , **Mostefai** et **Laliam** (Djennas quittera quelques années plus tard Mustapha pour Beni Messous , Bouayad pour l'hôpital Maillot et Laliam pour l'hôpital Parnet) et quelques années plus tard par Menouar , Zetchi et à partir de 1967 **Chibane** qui était auparavant à l'hôpital de Tizi Ouzou .

La clinique médicale était dirigée par **Lebon** aidé par Letenegger et **Illoul** .Le service de pneumo-phtisiologie était dirigé par **Levi-Valensi** aidé par **Chaulet** et **Larbaoui**. Les deux services de cardiologie étaient sous la direction des professeurs Morand et Taddei aidés par **Piva**, **Mostefai**, **Boudjelab** et **Toumi**. L'hématologie était dirigée par le professeur **Messerchmidt** aidé de **Colonna**. Madame **Mussini-Montpellier** tenait le service d'anatomie pathologique. Le service de pédiatrie pris en charge d'abord par le professeur **Benallègue** après le départ de Sarrouy, sera par la suite dirigé par le docteur **Khati** ; madame Benallègue ayant été désigné à l'hôpital Parnet où elle montera un nouveau service où la rejoindra, en 1965, en qualité d'assistant le docteur JP **Grangaud** qui lui-même ouvrira le 3^{ème} service de pédiatrie à Béni Messous en 1971 après son agrégation. A l'école dentaire, à partir d'un groupe de chirurgiens dentistes volontaires

l'enseignement et la formation des chirurgiens dentistes reprirent sous la direction du professeur **Péri**. A la pharmacie de Mustapha on retrouve **Ghérif** qui prendra le titre de pharmacien chef de service après son agrégation en 1967.

Au niveau du CPMC, outre le professeur Brehant qui dirigeait le service de chirurgie, le professeur **Merioua** avait en charge le service de médecine et le professeur **Slimane Taleb** le laboratoire d'histo-embryologie. Le professeur H. **Klioua** dirigera pendant un temps un service de rhumatologie avant qu'il ne soit transféré vers l'hôpital Beni Messous .Le service des maladies infectieuses à El Kettar était dirigé par **Destaind** puis **Margueras** aidé par **Ould Rouis** et **Ait Khaled**.

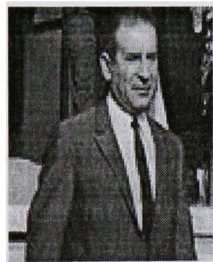
C'est donc avec ces enseignants que fonctionnera la faculté de médecine d'Alger aux premières années de l'indépendance. *« L'héritage fût des plus lourd à porter. Mais des circonstances historiques exceptionnelles nous ont imposé un défi, que nous nous devons de relever, pour nos malades, pour nos étudiants, pour nous-mêmes, et, enfin et surtout, pour nos martyrs. Je peux dire aujourd'hui, en anticipant, que le pari que nous devons gagner l'a été et largement »* (dixit M. Djennas). Des 342 médecins algériens à l'indépendance (soit un médecin pour 25463 habitants , un chirurgien-dentiste pour 72848 habitants et un pharmacien pour 41667 habitants) , la démographie médicale va connaître une progression importante : 26.305 en 1992, soit 1 médecin pour 1.068 habitants et 27.649 en 1996, soit un médecin pour 1.308 habitants et à l'horizon 2009 l'Algérie comptera un médecin pour 757 habitants , un chirurgien dentiste pour 2515 habitants et un pharmacien pour 3141 habitants .L'espérance de vie à la naissance est à l'heure actuelle de 76,1 ans .

Au premier concours d'internat organisé en 1964 on trouvera parmi les heureux reçus les docteurs Abdelkrim **Allouache**, Kamel **Daoud** , Boussad **Meradji** , Mohamed **Mehdi** , Ali **Bouزيد** , Zoubir **Bedrane** et Yahia **Guidoum** (tous futurs chefs de service de chirurgie) , Brahimi, Ould Mohamed , Yamina Benkedache (future madame Martini et future grande spécialiste de la chirurgie de la main) . Ce premier concours sera suivi par huit autres. Le septième eu lieu en 1970 présidé par madame Benallègue aidée par Michel Martini et Suzane Benabdellah née Laribère , le dernier présidé par Martini aura lieu en 1972.

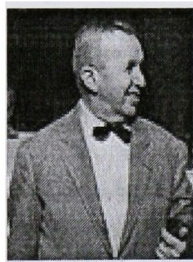
Au premier noyau des cinq agrégés algériens sur concours , vont s'ajouter les agrégés du premier concours organisé en octobre 1967 en Algérie : Slimane **Chitour** en Anatomie ; Mohamed **Benabadji** en Biologie et transfusion sanguine ; Mohamed Cherif **Mostefaï** , Omar **Boudjellab** et Mohamed **Toumi** en Cardiologie ; Michel **Martini** , Bachir **Mentouri** et Pierre **Roche** en Chirurgie Générale ; Mohamed **Aboulola** en Chirurgie Pédiatrique ; Mohamed Arezki **Oucharef** en Chirurgie dentaire ; Gana **Illoul** en Gastro-entérologie ; Pierre **Colonna** en Hématologie ; Mohamed **Abada** en Neurochirurgie ; Belgacem **Ait Ouyahia** en en Gynéco obstétrique ; Messaoud **Djennas** et Raoul **Boyer** en Ophtalmologie ; Hacène **Abdelouahab** en ORL ; Pierre **Chaulet** et Djillali **Larbaoui** en Pneumo-phtisiologie ; Hamza **Klioua** en Rhumatologie ; Zouhir **Yagoubi** en Médecine Physique et Rééducation , **Abdenour Yaker** en Anatomie pathologique et **Gherib** en Pharmacie . Lors de cette agrégation les deux ministères de la santé et de l'enseignement avaient à leur tête des médecins : le professeur **Tedjini Haddam** à la santé et le docteur **Taleb El Ibrahimi** à l'enseignement.



Pr. Haddam



Pr. Mentouri



Pr. Seror



El Okbi

A la suite de ce concours, le professeur Martini prit le service de chirurgie de Parnet à partir du 1^{er} mars 1968, service qu'il dirigera jusqu'en novembre 1972. Il trouvera sur place le professeur Marill agrégé d'urologie faisant fonction de chef de service ainsi que le docteur Tewfik **Bekhechi** ancien étudiant de Montpellier ayant exercé plusieurs années à Carcassonne. Au concours d'internat de 1968, il reçu dans le service les docteurs Abdelhamid **Douad**, Nadjib **Bennelkadi** et Abdelaziz **Graba** puis **Bekada** et **Djemli**. En octobre 1970 c'est le docteur Yahia **Guidoum**, précédemment à Bichat qui rejoindra le service de chirurgie de Parnet en qualité d'assistant, après le départ d'Algérie du professeur Ferrand. Après le départ de Martini en 1972 la chefferie de service incombera au professeur **Klouche** candidat malheureux à l'agrégation de 1967 puis au professeur **Meradji**.

A Oran le professeur **Lazreg**, dirigera le service d'ophtalmologie ainsi que la faculté de médecine en qualité de Doyen. Les services de chirurgie (Pavillon 10 et pavillon 14) seront dirigés par les professeurs Mourad **Taleb** et Mohamed **Boudraa** (ce dernier sera également doyen de la faculté). Pour la chirurgie dentaire, ce n'est qu'à partir de l'année 1975, qu'une jeune équipe de résidents et à leur tête un interne de la promotion 1971 partira d'Alger pour créer l'Ecole Dentaire d'Oran.

A Constantine, le CHU était, pour la grande majorité des services, aux mains de la coopération étrangère essentiellement soviétique. L'école de médecine avec à sa tête le docteur **Bendali** (oncle du professeur Bendali de Beni Messous) couvrait l'enseignement des deux premières années grâce à quelques enseignants étrangers et des coopérants français. Du fait de l'absence d'agrégé, les examens étaient juridiquement garantis par la faculté de médecine d'Alger qui envoyait un agrégé lors des examens. En 1968, parmi les étudiants de cette jeune école de médecine nous retrouvons Abdelkader **Boudjemaa**, futur chef de service d'orthopédie à Douéra et futur ministre de la jeunesse et des sports. La jeune université de Constantine aura pour recteur le professeur de rhumatologie Hamza **Klioua** et dans les années 70, comme doyen de la faculté de médecine, Abdelhamid **Aberkane**, étudiant de 5ème année de médecine ! (Futur ministre de l'enseignement supérieur et de la santé).

En 1970 eu lieu le concours d'assistants du 1^{er} degré en chirurgie générale auquel se présentèrent beaucoup d'internes. Parmi eux nous retrouvons le docteur Farouk **Hassan Khodja** (futur bras droit du professeur Mansouri à Sédillot, qui quittera le secteur public comme son maître en 1977) et **Yahia Guidoum** futur chef de service d'orthopédie et ministre de la santé puis de la jeunesse et des sports.

Ainsi à partir de la rentrée universitaire 1962-1963 et jusqu'en octobre 1971, les études de médecine duraient, comme en France, sept ans. La première année était désignée par les initiales PCB (Physique, Chimie, Biologie) suivie par deux années de formation extrahospitalière et trois années de clinique. La dernière année était consacrée à des stages dits internés que l'étudiant effectuait dans un service de pédiatrie, de médecine et de chirurgie. L'étudiant préparait par ailleurs une thèse de doctorat qu'il soutenait publiquement et qui lui permettait d'obtenir le grade de docteur en médecine. La spécialisation se faisait à travers un enseignement de post-graduation d'une durée de 3-4 ans suivant la spécialité délivrant un certificat

de spécialité (CES). Mais pour ce qui est de la carrière hospitalo-universitaire, elle ne pouvait se concevoir hors du chemin sacré qu'était l'internat dont la durée était de 4 ans et auquel on ne pouvait accéder que sur concours. La suite de la carrière hospitalo-universitaire était l'assistantat du 1^{er} degré, la maîtrise d'assistantat, l'agrégation et enfin le professorat.

Pour ce qui est de la chirurgie générale, certains professeurs (dont Mansouri) considéraient qu'elle ne pouvait être enseignée et apprise en dehors de l'internat (durée 4 ans) auquel on ne pouvait accéder que sur concours alors que le CES était obtenu en 3 ans sans concours d'accès. D'autres par contre (dont El Okbi) considéraient que la voie du concours ne permettait de former que très peu de chirurgiens alors que les besoins du pays étaient immenses. On verra ainsi fonctionner en parallèle deux formations chirurgicales l'une par la voie du concours et de l'internat, l'autre par la voie du CES qui en principe devait permettre de pourvoir l'intérieur du pays en chirurgiens. On verra que plusieurs de ces CES vont rester dans les hôpitaux d'Alger et faire une carrière hospitalo-universitaire par la suite, grâce à la réforme de l'enseignement supérieur.

L'année 1971 verra effectivement un grand bouleversement des études médicales avec l'application de la réforme générale des études universitaires initiée par le ministre de l'enseignement de l'époque : **Mohamed Sédik Benyahia** : Cette réforme réduisit le cursus des études médicales qui passèrent de 7 à 6 ans et supprima le concours d'internat qui était le passage obligé à toute candidature à une carrière hospitalo-universitaire. Le dernier concours d'internat, présidé par le professeur Martini, eu lieu en 1972. Cet internat fut remplacé par le résidanat. La faculté de médecine disparut et fut remplacée par l'Institut National d'Etudes Supérieures en Sciences Médicales (INESSM) constitué lui-même de 3 Instituts (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire qu'on appellera ISM). La cheville ouvrière de cette réforme, pour ce qui est de la médecine, sera **Mohamed Abdelmoumen** (agrégé de physiologie qui a effectué ses études de graduation à Paris et de post-graduation au Canada avant de venir travailler dans le service du professeur Giovanni **Piva** qui était au laboratoire d'explorations cardio-vasculaire de l'hôpital Mustapha) et **Moulay Benmiloud** agrégé d'endocrinologie et chef de service au CPMC qui lui aussi avait effectué une partie de ses études de post-graduation aux Etats-Unis. Au nom du ministère de l'enseignement, ces deux enseignants remplacèrent le système français alors en vigueur par le système d'étude américain. Les études de graduation passèrent à 5 années d'enseignement

intégré sous formes de modules correspondant à chacune des grandes spécialités de la médecine. L'évaluation se faisant essentiellement par des épreuves basés sur des QCM (questions à choix multiples) Une sixième année dite de stage interne clôturait le cycle de graduation : l'étudiant effectuait 4 stages de 3 mois dans les spécialités de bases (pédiatrie, gynéco-obstétrique, chirurgie et médecine) .Chacun de ces stages était sanctionné par un rapport. Le dépôt des 4 rapports permettait à l'étudiant d'obtenir le grade de docteur en médecine. Pour la post-graduation, on remplaça l'internat par le résidanat dont la durée variait de 3 à 4 ans selon la spécialité. Les médecins intéressés devaient passer un concours d'accès après l'obtention du diplôme de médecine générale. Le résidanat est sanctionné par un Diplôme d'Etudes Médicales Spécialisées (DEMS) qui n'ouvre pas droit à la carrière hospitalo-universitaire. Pour celle-ci après un concours pour la maîtrise d'assistanat, un diplôme de docteur en sciences médicales était créé (DESM). Il couronnait un travail personnel de recherche effectué pendant au moins 3 ans et conférait au candidat le titre de Docent. Le concours d'agrégation classique est supprimé .Le docent devra concourir sur épreuves de titres et travaux pour le grade de professeur. A partir de 1986 la soutenance de thèse de DESM ne devait plus permettre d'obtenir le grade de docent, grade qu'il fallait acquérir en passant un concours constitué d'une épreuve de titres et travaux mais également d'une épreuve malade et d'une épreuve théorique. L'introduction de ce concours a été à l'origine d'une levée de boucliers des candidats qui s'étaient habitués après la soutenance de thèse de DESM à obtenir le grade sur la seule épreuve de titres et travaux. Il faudra attendre 1992 pour que le ministre de l'enseignement supérieur (Djillali Liabes) puisse imposer ce concours .En chirurgie générale , le concours sous ces nouvelles modalités ,eu lieu en 1992 présidé par le professeur Mansouri adepte de la progression universitaire par le mérite .

Les professeurs Mansouri, Martini , Aboulola, Khaled, Benmiloud, Rahmouni, Chaulet, Colonna, Illoul, Ait Ouyahia, Benallègue et bien d'autres s'impliqueront dans l'élaboration du nouveau programme des études médicales de graduation

Le professeur Mansouri, en collaboration avec d'autres chirurgiens hospitalo-universitaires dont Martini et Aboulola, vont élaborer le programme du résidanat de chirurgie imposera le principe d'un tronc commun de 2 ans à tous les résidents des quatre spécialités chirurgicales de l'époque (chirurgie générale, orthopédie, chirurgie infantile, urologie). Ce

tronc commun de 2 ans est maintenu jusqu'à l'heure actuelle et a même été étendu grâce à un de ses élèves, le professeur Graba aux autres spécialités chirurgicales (chirurgie cardiaque, chirurgie maxillo-faciale , chirurgie thoracique etc.) malgré des velléités d'autonomie de la part de comités pédagogiques de certaines spécialités chirurgicales .

Cette année 1972 verra également se dérouler le dernier concours d'agrégation selon l'ancien système avec la réussite de douze candidats (10 dans les spécialités cliniques et 2 dans les sciences fondamentales) .Parmi les lauréats on peut citer : Mohamed Mehdi, Ghalib Djillali, Fadila Boulahbal, Mahfoud Boucebci, Abdelkader Boukhroufa, Mohamed Oucharef etc.

L'école dentaire prend , à partir de l'année 1971, le nom de Département de Chirurgie Dentaire inclut d'abord au sein de l'Institut des Sciences médicales d'Alger (ISM : décret du 3 septembre 1974) lui même rattaché à l'université d'Alger puis au sein de l'INESSM à partir du mois d'août 1984 La durée du cursus qui était de 5 ans de fut ramenée à 4 ans (décret du 25 août 1971) Cette année voit également l'instauration de la post-graduation (résidanat). Dans une première étape tous les titulaires du diplôme de DEMS sont recrutés en qualité de maîtres-assistants, mais à partir 1982, comme pour le département de médecine et de pharmacie, il faut passer par le concours de maîtrise d'assistanat. A partir de l'année 1975, une jeune équipe de résidents et à leur tête un interne de la promotion 1971 érige l'Ecole Dentaire d'Oran suivie quelques années plus tard par l'ouverture de l'école dentaire de Constantine puis celle de Annaba et en 1982 par l'ouverture des annexes de Blida et de Tizi-Ouzou rattachées à l'école dentaire d'Alger.

L'année 1975 verra l'avènement de la médecine gratuite et l'instauration de l'exercice à plein temps pour les enseignants hospitalo-universitaires à partir de 1976-1977. Jusqu'à cette date, les médecins hospitalo-universitaires de rang magistral avaient la possibilité d'exercer deux après-midi par semaine en privé. Ce privilège leur fut supprimé et ils devaient choisir entre le plein temps hospitalier et la pratique exclusive de la médecine privée. Certains des premiers enseignants de l'Algérie indépendante et non des moindres, refusant d'abandonner la pratique de la médecine libérale quittèrent le secteur public. Parmi eux le professeur **Mansouri** qui avait fait du célèbre service Sédillot une des plus grandes écoles algéroises de chirurgie viscérale et en particulier de chirurgie hépato-bilio-pancréatique . Il reviendra quelques années plus tard au secteur hospitalo-universitaire

puisqu'il reprit le service de chirurgie de l'hôpital de Koléa qui devint sous sa conduite un service formateur et performant.

Au cours des années 90, l'INESSM est dissous et la Faculté de Médecine avec ses 3 départements (Médecine, Pharmacie, Chirurgie dentaire) est rattachée de nouveau à l'Université d'Alger. Certaines modifications sont introduites dans le cursus des études et dans les modalités des examens et concours :

- la durée des études de graduation revient à 7 ans en médecine, à 5 ans en chirurgie dentaire ;
- les études de résidanat augmentent d'une année pour la majorité des spécialités ;
- les concours de maîtrise d'assistanat et de docentat sont institués ;
- les programmes des études de graduation et de post-graduation sont réétudiés par des comités pédagogiques de spécialités (CPRS);
- le plein temps aménagé est réintroduit pour tous les praticiens hospitalo-universitaires dans un premier temps puis seulement pour ceux n'ayant pas de responsabilité de chef de service ou de chef d'unité.

En 2007, il existe 10 facultés de médecine en Algérie, toutes situées au nord du pays. Les quatre plus importantes (Alger, Oran, Annaba, Constantine) sont constituées des trois départements (médecine, pharmacie et chirurgie dentaire) et assurent le cycle gradué et post-gradué (spécialisation). Les six autres facultés, plus récentes assurent la formation graduée en médecine et dans quelques spécialités médicales ainsi qu'une formation en pharmacie et en chirurgie dentaire pour les premières années de la graduation. Pour la formation post-graduée, la faculté de médecine d'Alger et à un degré moindre celle d'Oran ont une vocation nationale. L'accès aux études médicales se fait sur la base de la moyenne générale obtenue au baccalauréat (séries sciences) requise par chaque département. L'étudiant effectue une pré inscription en déposant une fiche de vœux après les résultats du bac en juillet. L'inscription définitive est établie à l'issue du traitement informatique de la fiche de vœux (numerus clausus). Les études médicales sont sanctionnées par la délivrance d'un diplôme d'état de docteur en médecine, obligatoire pour l'exercice de la profession. L'accès à la post-graduation en médecine (résidanat) se fait par voie de concours dans chacune des 10 facultés.

La faculté de médecine d'Alger est un établissement public à caractère scientifique rattachée à l'université d'Alger qui est placée sous tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle est dirigée par un doyen qui est l'ordonnateur de la faculté. Il est nommé par décret sur proposition du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Il exerce le pouvoir hiérarchique à l'égard de l'ensemble du personnel de la faculté. Ce doyen est assisté par :

- le sous-directeur des services administratifs et financiers
- le sous-directeur de la pédagogie et de la recherche
- le chef du département de médecine
- le chef du département de pharmacie
- le chef du département de chirurgie dentaire
- le responsable de la bibliothèque de la faculté

Le corps enseignants dépasse le millier (plus de 300 professeurs et docents et près de 800 maîtres-assistants) Plus de 50 disciplines sont enseignés en post-graduation et gérées par des comités pédagogiques de spécialités. La durée de ces études varie de 3 et 5 ans.

En médecine

Sciences fondamentales : Anatomie, Anatomie –Pathologique, Biochimie, Biologie clinique, Biophysique, Hémobiologie, Histo-embryologie, Immunologie, Microbiologie, Parasitologie, Physiologie,

Spécialités médicales : Anesthésie-Réanimation, Cardiologie, Dermatologie, Endocrinologie, Epidémiologie, Gastro-entérologie, Hématologie, Maladies infectieuses, Médecine Interne, Médecine Légale, Médecine du travail, Médecine Nucléaire, Néphrologie, Oncologie Médicale, Pédiatrie, Pharmacologie clinique, Pneumo-phtisiologie, Psychiatrie, Radiologie, Radiothérapie, Rééducation, Fonctionnelle, Rhumatologie

Spécialités chirurgicales : Chirurgie maxillo-Faciale, Chirurgie Pédiatrique, Chirurgie Urologique, Chirurgie Orthopédique, Chirurgie Générale, Chirurgie Cardio-Vasculaire, Gynéco-Obstétrique, Neurochirurgie, Neurologie, Ophtalmologie, O.R.L.

Depuis une dizaine d'année, un enseignement (équivalent des CES) est également proposé aux médecins généralistes affectés dans des hôpitaux de

secteurs sanitaires et prenant en charge des patients devant en principe relever du spécialiste. Cette formation diplômante intitulée *‘capacité en médecine’* se fait dans les domaines suivants : Transfusion sanguine, Aide médicale urgente, médecine tropicale, Psychiatrie de catastrophe et d'urgence, allergologie.

En pharmacie, les résidanats sont les suivants : la pharmacie galénique, ...

En Chirurgie dentaire, les résidanats sont les suivants : Odontologie conservatrice, ...

Au cours de l'année 2001-2002, on comptait dans le seul département de médecine de la faculté de médecine d'Alger plus de 10 000 étudiants (8663 étudiants en graduation et 2798 en post-graduation)

La réforme des études médicales, si elle a permis d'augmenter de manière appréciable le nombre de médecins spécialistes dont le pays avait besoin et de former la majorité des médecins hospitalo-universitaires actuels autorisant ainsi la création des autres facultés de médecine dont peut s'enorgueillir notre pays, a quand même montré ses limites voire même des dérives qu'il faudra corriger :

- Elle a ainsi donné un coup d'arrêt au laboratoire d'anatomie. En effet si jusqu'en 1976 l'enseignement de l'anatomie se faisait méthodologiquement avec des prosecteurs, sur des cadavres, selon l'esprit de De Ribet ; depuis cette date les dissections cadavériques disparaissent et l'enseignement de l'anatomie devient théorique. Le dernier cadavre enregistré sur le livre du laboratoire d'anatomie date du 2 avril 1976 (il s'agit d'un homme de 58 ans mort le 21 mars 1976). Cette spécialité indispensable dans la formation du médecin souffre par ailleurs du nombre extrêmement réduit d'enseignant (moins d'une quarantaine pour un effectif supérieur à 40.000 étudiants à travers les 10 facultés du pays)
- Un certain laxisme toléré dans les premières années du fait du chevauchement de deux types d'enseignement a permis à certains une progression universitaire ne répondant pas aux normes requises et cela pendant plusieurs décennies. Jusqu'à ce jour, beaucoup de maîtres-assistants demandent à ce que la thèse de DESM ne soit plus un pré requis dans la progression universitaire ;

- L'absence de rang magistral dans certaines spécialités nécessaires dans le cursus des études a autorisé des enseignants à postuler dans des spécialités qui ne sont pas les leurs et cet état de fait continue jusqu'à ce jour ;
- Beaucoup de services hospitalo-universitaires ont été créés dans les années 80 pour affecter les professeurs nouvellement promus, services qui se retrouvent aujourd'hui dans des structures hospitalières qui ont perdu leur caractère universitaire alors que la faculté de médecine a tant besoin de terrain de formation pour le nombre important d'étudiants en médecine ;
- Aucune norme n'existe quant au nombre d'enseignants par service hospitalo-universitaire qui ne dépend à l'heure actuelle que du bon vouloir du chef de service ;
- Aucune norme également n'existe quant à la durée dans un grade hospitalo-universitaire, ce qui fait qu'on retrouve des maîtres-assistants parfois plus âgés que leur chef de service, bloquant ainsi les portes aux nouvelles générations ;
- Les assistants non universitaires ont toujours été tolérés dans les services hospitalo-universitaires en nombre parfois supérieur à celui des universitaires, remettant en cause le statut de ces services ;
- Certains services hospitalo-universitaires ont perdu tous leurs enseignants hospitalo-universitaires sans que la faculté ou le ministère ne s'inquiètent.

Bibliographie

- Ajgou A.** L'Enseignement primaire indigène en Algérie de 1829 à 1948. Essai d'une histoire éducative et culturelle.
- Antoine R.** Albert, Edmond Cange, fondateur de l'Ecole d'ophtalmologie d'Alger – "L'Algérieniste" N° 22 Juin 1983
- Armand A.** L'Algérie médicale. Paris, Victor Masson, 1854.
- **Benallègue A.** Le congrès médical maghrébin. Histoire, souvenirs, sens. RMP
 - Bertherand A.** Mémoire de médecin militaire, 1842.
 - Bourelly-Maucourt C.** Contribution à l'étude historique de l'Exercice de la Pharmacie en Algérie (1830-1870). Alger, V. Heintz, s.d. 1928.
 - **Bourgeon R.** Médecins combattants – "L'Algérieniste", N° 66 - Juin 1994
 - **Bourgeon R.** Les Curtillet – "L'Algérieniste" -N° 75-Septembre 1996.
 - **Calmein M., Féry R., Pélisser G.** Hommage à Pierre Goinard – "L'Algérieniste" N° 53– Mars 1991.
 - **Delaye-Lastrajoli Madiana .** Naissance de l'Université d'Alger - école de médecine et de pharmacie - Historique des chaires. In "Université d'Alger" - Cinquantenaire 1909-1959.
 - **Destaing F.** Les maîtres de la faculté de médecine d'Alger venus du service de santé militaire. "L'Algérieniste" N° 22 - Juin 1983.
 - Djelfaoui A.** Grangaud d'Alger à El Djazaïr. Ed. Casbah 2000.
 - **Djennas M.** Vivre c'est croire. Ed. Casbah. 2006
 - Fabiani G.** L'œuvre médicale en Algérie – "L'Algérieniste" N° 11 - Septembre 1980.
 - **Groud M.J.** Le docteur Louis Michel Parrot "L'Algérieniste" N° 79 – Septembre 1997.
 - **Goinard P.** Algérie, l'œuvre française - Robert Laffont – 1984.
 - **Joyaux E.** Recherche sur l'enseignement en Algérie de 1830 à 1962 - l'Algérieniste, N° 105 - Mars 2004.
 - **Khiati M.** "histoire de la médecine en Algérie" Ed ANEP 2000.
 - **Lagrot F.** - L'apport de l'école française d'Algérie à la chirurgie réparatrice de guerre "L'Algérieniste" N° 22 - Juin 1983
 - Léonard, J.** La médecine entre les pouvoirs et les savoirs. Histoire intellectuelle et politique de la médecine française au XIXème siècle. 1981.

- **Martini M.** Chroniques des années algériennes. Ed. Bouchène 2002.
- **Mélia J.** : Histoire de l'Université d'Alger, Maison des Livres Alger, 1950
- **Michaux P.** Les dernières années de la Faculté française de Médecine d'Alger "L'Algérieniste" N°106 - Juin 2004.
- **Neidhart J. Ph.** - La médecine française en Algérie (1830-1962) L'Algérieniste" N° 93 - Mars 2001.
- **Pervillé G.** Les étudiants algériens de l'université française. 1880-1962. Ed. Casbah 2004
- **Simon S.** L'école en Algérie (1830-1880) Ed. Publisud. 2001
- **Tudury G.** Alger de 1830 à 1962" éd. Lacour Collection Rediviva 1994
- **Turin Y.** Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale. Écoles, médecines, religion, 1830-1880. Ed. Houma 2003.
- **Van Dormael M.** La médecine coloniale, ou la tradition exogène de la médecine moderne dans le Tiers Monde. Studies in Health Services Organisation & Policy, 1, 1997 ITG Press, Nationalestraat , Antwerp, Belgium.

أحياء الذكرى 150 سنة لتأسيس كلية الطب بالجزائر (1857-2007)

ملخص:

- تأسس التعليم العالي في الجزائر سنة 1879، تحت قانون انتخاب عليه من طرف مجلس الشيوخ في 20 ديسمبر 1879.

كان يقتصر التعليم العالي قبل تلك السنة على المدرسة التحضيرية للطب والصيدلة التي تكونت بقانون 09 أوت 1857 بطلب من جمعية الأطباء للجزائر العاصمة، حيث هذه الأخيرة صارت مدرسة عليا في عام 1879، تحت إشراف جامعة مونبولي الفرنسية.

كانت بداية المدرسة التحضيرية جد متواضعة إذ تلقى الدروس في بناية صغيرة بالقصبة من طرف 12 أستاذا، أما التعليم التطبيقي فكان يلقي بمستشفى مصطفى، كما أن في السنوات الأولى كان عدد الطلاب لا يتجاوز (50) الخمسون في السنة. فبرزت الفتاة الأولى وهي الآنسة "رنقار" التي سجلت برخصة خاصة من طرف وزير التعليم في سنة 1865.

أما الكلية التي نعرفها اليوم فدشنت عام 1887 وسجل فيها 278 طالب من بينهم أول طبيب مسلم محمد الصغير بلعربي (1850-1939).

بمقتضى قانون 30 ديسمبر 1909 حولت أربع مدارس إلى كليات وهي مدرسة الطب، مدرسة الحقوق، مدرسة العلوم ومدرسة الأدب الأمر الذي سمح الاستقلالية عن كلية منبولي فيما يخص تسليم الشهادات.

بعد الحرب العالمية الأولى فنجد إلا عدد قليل من الطلاب المسلمين:

- 15 من بين 344 أوريبيين عام 1919 و 10 من بين 310 أوريبيين عام 1920.

منذ تدشين الكلية في 1879 إلى بداية الحرب العالمية الأولى كان عدد حاملي الشهادة يقتصر في 05 خمسة أشخاص طبيبان و 03 ثلاثة قابلات، ارتفع هذا العدد مع الحرب العالمية الثانية حيث نجد :

المرحوم حمزة كليوة، الشهيد عبد السلام بن باديس، المرحوم تيجاني هدام والسيدة علجية بن علاق تقرر الجمعية العامة للطلاب المسلمين الجزائريين الإضراب عن الدراسة وذلك في 19 ماي 1956 وفيه التحق عدد كبير من الطلاب بجهة التحرير الوطني في

الجبـال وفي الحدود التونسية والمغربية وفي عام 1958 توقف الإضراب، وفيما يخص الجامعة لجأت الحركة العسكرية السرية (O A S) بحرق المكتبة الجامعية يوم 07 جوان 1962 وذلك بعد بيان أن استقلال الجزائر لا بد منه.

فكان عدد قليل من الأطباء الجزائريين رفعوا المشعل بعد الاستقلال وفتحوا الكلية (كلية الطب) للأطباء الذي انتظرهم الشعب الجزائري الذي كان محروما من العلاج.

بعد 10 عشر سنوات من ذلك تم إصلاح التعليم العالي من طرف المرحوم محمد الصديق بن يحي الذي مكن من رفع عدد الأطباء المتخرجين من هذه الكلية وكذا فتح كليات أخرى، والأرقام التالية أحسن دليل على ذلك:

◀ 1910 – 1958 (48 ثمانية وأربعون سنة) تخرج 2031 طبيب

◀ 1962 – 000 (38 ثمانية وثلاثون سنة) تخرج 47000 طبيب.

◀ كل سنة يتخرج 3500 طبيب من عشر كليات للطب في الجزائر.